



10^{ème} Edition

*Gymnase du collège Albert Camus – rue Urbain Vignères
31340 VILLEMUR SUR TARN*

Samedi 8 décembre 2018

INFORMATIONS PRATIQUES

Toutes les informations relatives à cette manifestation seront diffusées sur:

<http://www.avironoccitanie.fr/aviron-indoor.html>

Pour traiter les cas particuliers, vous pouvez contacter:

Delphine Sigal: secretaireoccitanie@gmail.com

Epreuve support:

➔ **De l'Open Régional d'Aviron Indoor**

Les trois premiers concurrents de chaque classement sont récompensés.

➔ **De la 2^{ème} étape du Championnat Jeune FFA 2019 (épreuve par équipe J12 à J14)**

➔ **De l'Evaluation Fédérale et Régionale 2019**

Pour les licenciés FFA les épreuves individuelles (hors sprint et Jeunes) font partie de l'Evaluation Fédérale Ergométrique, placée sous le contrôle du Conseiller Technique Régional.

Cette épreuve fait partie du chemin de sélection régionale pour les rameurs et rameuses prétendant à une sélection pour la Coupe de France sous les couleurs de l'Occitanie.

Restauration :

Une buvette et une restauration snack sont proposées sur place.

Services de secours :

Il sera assuré par des secouristes diplômés et équipés de 9h00 à 17h00

PROGRAMME DES EPREUVES

Tous les âges indiqués dans ce règlement sont ceux atteints par le compétiteur le jour de la compétition.

Horaires prévisionnels :

Les horaires communiqués ci-après sont indicatifs et pourront évoluer en fonction du nombre d'engagé (horaires du matin reculés, horaires de l'après midi reculés ou avancés).

8h30 : Accueil

09h30 : épreuves individuelles J17 & J18

11h00 : épreuves Seniors, Masters et Handi

12h00 : Podiums Juniors, Seniors, Masters et Handi

13h00 : épreuve par équipe loisirs

13h30 : épreuves par équipe J14 (offre jeune)

14h00 : épreuves individuelles J15 & J16

16h30 : Podiums Jeunes et par équipe

Epreuves individuelles :

Distances Officielles :

- Epreuve individuelle J15-J16 Femme 2000m (Open + évaluation fédérale)
- Epreuve individuelle J15-J16 Homme 2000m (Open + évaluation fédérale)
- Epreuve individuelle J17-J18 Femme 2000m (Open + évaluation fédérale)
- Epreuve individuelle J17-J18 Homme 2000m (Open + évaluation fédérale)
- Epreuve individuelle Senior Femme** 2000m (Open + évaluation fédérale)*
- Epreuve individuelle Senior Homme** 2000m (Open + évaluation fédérale)*
- Epreuve individuelle MasterA Femme 2000m (Open 30-39 ans)*
- Epreuve individuelle MasterA Homme 2000m (Open 30-39 ans)*
- Epreuve individuelle MasterB Femme 2000m (Open 40-49 ans)*
- Epreuve individuelle MasterB Homme 2000m (Open 40-49 ans)*
- Epreuve individuelle MasterC Femme 2000m (Open 50-59 ans)*
- Epreuve individuelle MasterC Homme 2000m (Open 50-59 ans)*
- Epreuve individuelle MasterC Femme 2000m (Open 50-59 ans)*
- Epreuve individuelle MasterC Homme 2000m (Open 50-59 ans)*

*Pour chaque catégorie un classement poids léger est ouvert (61,5kg maxi pour les Femmes, 75kg maxi pour les Hommes)

La pesée est réalisée entre les 2 heures et l'heure précédant la course, en zone d'accès à l'échauffement.

** Les épreuves individuelles Homme et Femme comprennent des **classements Handi Aviron** : Bras (PR1), Tronc/Bras (PR2) et Jambes/Tronc/Bras (PR3)

Les compétiteurs sont regroupés dans les catégories d'âge en fonction de l'âge atteint le jour de la compétition (dans la limite de 3 jours). **C'est l'âge atteint le 8 décembre 2018 qui fait référence.**

Un classement scratch sera effectué ainsi que les sous classements par catégories d'âges et de poids. En cas de nombre de concurrents insuffisant, certaines catégories pourront être regroupées.

Epreuves par équipes de 4:



- | | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| - Epreuve relais J12 à J14 Femme | 8x250m (Open 4 femmes) |
| - Epreuve relais J12 à J14 Homme | 8x250m (Open) |
| - Epreuve relais J12 à J14 Mixte | 8x250m (Open au moins 2 femmes) |
| - Epreuve relais Loisirs | 4x500m (Open) |

Ces classements seront mis en place si plus de 3 équipages prennent le départ dans chacune de ces catégories. A défaut, les catégories seront regroupées. Les équipes mixtes seront alors rattachées au classement masculin s'il est possible de mettre en place un classement féminin.

Les équipes peuvent être constituées avec des rameurs issus de différentes structures. Un concurrent ne peut faire partie que d'une seule équipe.

Chacun des rameurs parcourt 500m (+ ou - 30m) pour les épreuves Juniors et Seniors et 2 fois 250m non consécutifs pour les épreuves Jeunes (J12 à J14). Un non-respect de cette plage de distance pour passer relais peut entraîner une pénalité de 10s, voire une disqualification en cas de récidive. Un relais commence lorsque le rameur sortant pose sa poignée, et se termine lorsque le rameur entrant recommence à ramer. Les premiers relayeurs sont debout 5 mètres derrière leur ergomètre avant le départ. Les concurrents doivent descendre/monter sur l'ergomètre en autonomie. Le relais est passé 5 mètres derrière l'ergomètre en transmettant le témoin au relayeur suivant. L'arrivée de l'équipe est proclamée lorsque les 2000m sur les ergomètres sont complétés. Il incombe à chaque équipe de régler son ergomètre et de définir l'ordre de passage des équipiers qui lui convient. Une zone d'attente et de passage de relais sera matérialisée au sol. Le respect de ces zones est impératif, et des sanctions (pénalité, avertissement, disqualification) pourront être prononcées dans le cas contraire.

Matériel :

Les épreuves se feront sur des ergomètres Concept II modèle D (PM5) (12 ergomètres) ; des ergo. modèle C pourront être utilisés pour l'échauffement.

Comme prévu dans la convention que vous avez signée en 2018, nous vous demandons d'apporter les ergomètres acquis avec l'aide de la Ligue

A noter : pour la bonne organisation de la manifestation, il est nécessaire qu'une douzaine d'ergomètres soient apportés dès le vendredi en fin de journée (18h30) au Gymnase de Villemur :

Prendre contact avec Luc Poncelet : lucpon@orange.fr

RAPPELS REGLEMENTAIRES

Arbitrage :

Assuré par des arbitres et techniciens de la ligue Occitanie d'Aviron.

Licences - Certificats médicaux :

Cette manifestation répond réglementairement au code des compétitions indoor de la Fédération Française d'Aviron (FFA).

Pour participer, **la possession d'une licence 2019 de la FFA est obligatoire.**

En plus des traditionnelles licences A, U, I et BF, la FFA propose une nouvelle licence Indoor événementielle (IE) pour les personnes non-licenciées souhaitant participer occasionnellement à des évènements. Prise avant l'inscription au tarif de 6 euros, elle sera valable pour la durée de l'évènement.

Lien pour prendre une licence individuelle sur le site FFAviron:
<https://ffsa-goal.multimediabs.com/grandpublic/saisielicenceGP>

Problèmes matériels:

Les procédures de départ, de chronométrage, de déroulement de courses et de publication des résultats sont assurées par le logiciel « Venue race ».

Le compétiteur dont l'ergomètre tombe en panne (dysfonctionnement mécanique, ou interruption de l'affichage par le PM avérée et constatée par un arbitre) après la période des 20 premières secondes peut recommencer son parcours à une heure fixée par l'arbitre, dans la mesure des possibilités permises par l'organisation.

En cas d'incident matériel (casse ou dysfonctionnement constaté par un arbitre) sur un ergomètre durant les 20 premières secondes de course, le jury peut arrêter la course. Il informe les compétiteurs des motifs de l'arrêt et la procédure à suivre. Un compétiteur ne peut se prévaloir d'un incident pour demander la remise à plus tard ou l'annulation de la course, exception faite dans les 20 premières secondes de la course.

Lors des courses en relais, il est possible que la communication entre le rameur et le système de course soit ponctuellement interrompue, conduisant à un affichage différé de la position de l'équipe. Dans tous les cas, le chrono affiché sur le PM (ordinateur de bord) du rameur fait foi.

Echauffements:

L'accès contrôlé à la zone d'échauffement sera rendu possible dès la libération des machines par les concurrents de la manche précédente (environ 5 minutes avant l'horaire de course). Les compétiteurs doivent se présenter au contrôle d'identité et de certificats médicaux avant l'ouverture de leur créneau d'échauffement. Un seul ergomètre est attribué par équipe et par compétiteur. Une aire d'échauffement libre (course à pied, étirements et autres) sera matérialisée.

PROCEDURE D'ENGAGEMENT

Tous les engagements doivent être officialisés avant le

Vendredi 30 novembre à 20 heures.

Frais d'inscription :

- Pour les **licenciés A, U,I,BF** l'inscription est **gratuite**.
- Pour les **licenciés Indoor Evènementielle (IE)**, l'inscription est de **6€** à la délivrance de la licence via le site de la FFA :

<https://ffsa-goal.multimediabs.com/grandpublic/saisielicenceGP>

Inscriptions officielles :

- l'inscription se fait obligatoirement sur l'intranet de la FFA

<https://ffsa-goal.multimediabs.com/login>

Publication des tirages au sort, du programme et informations de course au plus tard le mardi 4 décembre à 20h00 sur le site internet

www.avironoccitanie.fr/aviron-indoor.html

Le jour de l'épreuve, les manches peuvent être modifiées.

Forfaits :

Ils doivent être signalés par courriel à Delphine SIGAL secretaireoccitanie@gmail.com au plus tard le **mercredi 5 décembre à 20h00**. Ils doivent mentionner l'ensemble des épreuves pour lesquelles un compétiteur déclare forfait.